

LIGUE DE NORMANDIE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE RELEVÉ DE DÉCISIONS - COMITÉ DIRECTEUR.

20/03/2018

ÉLUS		
Olivier	Mammeri	Présent
Xavier	Yvonnet	Présent
Isabelle	Coco	Présente
François	Lemarié	Présent
Alain	Deguet	Présent
Monique	Zuba	Présente
Hugo	Da Roit	Présent
Samuel	Mispelaere	Présent
Caroline	Fournier	Excusée
Pascal	Beaunoir	Présent
Ghislaine	Potel	Présente
Mathilde	Jergan	Présente
SALARIÉS		
Frédérique	Haté	Excusée

TEMPS DE	RÉUNION
DEBUT	FIN
19h30	23h00

Ordre du jour.

- 1. Installation du Comité Directeur. Moyens de communication. Adresse mail et espace de travail.
- 2. Présentation de la chaine décisionnelle et des manières de décider des actions de la ligue. Installation des commissions.
- 3. Affaires courantes:
 - a. Les votes de l'AG
 - b. Le site de la Ligue
 - c. Suivi du projet de ligue
 - d. La convention de mise à disposition des salariés.
 - e. La convention avec les bénévoles
 - f. Gestion de la Carte bancaire
 - g. Achat du chrono vitesse.
- 4. Questions diverses.

Olivier Mammeri ouvre la séance et propose une légère modification de l'ordre du jour, afin de régler certains points importants.

Nous sommes tous d'accord et commençons la réunion.

12 présents sur 14. Le quorum est atteint. (1/3 des membres nécessaires). Pas de procuration.

1. Installation et moyens de communication.

Olivier M présente l'installation du nouveau comité directeur désormais à 14 membres élus.

Il enchaine sur la présentation du nouveau site de la Ligue qu'Hugo Da Roit se propose de rénover et de rendre plus fonctionnel et moins onéreux.

Hugo nous montre le site en fonctionnement mais encore non référencé afin de se rendre compte.

Nous sommes tous d'accord pour valider ce site et sa mise en ligne au plus vite.

Le coût de ce site sera de 43€ quelques Euros de frais de maintenance et de nom de domaine, isabelle nous interpelle sur l'économie possible sur le budget communication du prévisionnel a 1000 €.

Nous votons donc pour:

- La mise en ligne de ce nouveau site en remplacement du précédent.
- Le remerciement de notre ancien webmaster.
- Une somme annuelle de 100 € pour l'entretien du site et sa mise en ligne.

Vote à l'unanimité pour (12 votes pour sur 12 présents).

Olivier M parle à présent des moyens de communication entre nous. Les mails à réponses multiples sont fastidieux et ne concernent pas forcément tout le monde, exemple : commission formation, bureau sur des points techniques ... il propose donc de restreindre les communications entre groupes uniquement avant de présenter pour décision les travaux comme les conventions des différents groupes. Ce pourrait être avec l'aide de l'Application Whatsapp ou Messenger ...

Après consultation, nous décidons de faire des groupes de discussions sur Whatsapp. Il y aura donc un groupe par commission :

- un groupe bureau composée de ghislaine, françois, isabelle, xavier et olivier où les affaires courantes seront traitées et les projets décidés
- un groupe CoDir composé de tous les membres où les projets du bureau seront adoptés ou pas ainsi que les fruits des commissions de travails.
- Une commission communication avec hugo, mathilde et caroline
- Une commission convention competition avec gishlaine, xavier, pascal, samuel
- Un groupe convention benevoles avec françois, xavier, et olivier
- Un groupe convention mise a dispo salariés avec isabelle et olivier

Nous sommes tous d'accord sur ce fonctionnement et mettons nos groupes en place avec l'aide d'Hugo.

Ghislaine Potel, responsable commission compétition, demande une adresse compétition sur le site afin d'avoir directement les infos des compétiteurs et un endroit où regrouper les questions en relation. C'est évident, elle sera créée.

L'espace de travail comme l'AGORA reste en fonction mais nous fonctionnerons avec un espace de travail plus fonctionnel comme Google drive par exemple. Cela sera mis en place par Hugo.

Nous faisons donc un vote sur :

- La mise en route des groupes de discussion WhatsApp
- La mise en place d'un Google Drive propre au CoDir
- La mise en place d'une adresse : <u>competition@normandie.ffme.fr</u>

Vote pour à l'unanimité (12 voix pour sur 12)

2. La chaine décisionnelle. La manière de décider à la Ligue.

François Lemarié, secrétaire, présente succinctement un diaporama permettant de fixer certaines manières de fonctionner dans les instances de la Ligue. Afin d'éviter de reproduire le schéma décisionnelle de certaines actions des fonctionnements antérieures.

En résumé, aucune décision ne sera prise de manière individuelle, et les actions de la Ligue seront le fait des élus et des travaux des commissions.

A ce titre, nous convenons tous de rédiger un règlement intérieur pour le CoDir et le bureau conformément à l'article 8 de nos statuts, ces règlements seront soumis à l'approbation du bureau fédéral. En résumé :

POUR LES ACTIONS DE LA LIGUE:

- 1. Nous souhaitons qu'il y ait 2 responsables de commission afin de pallier aux absences ou autre problèmes de disponibilités.
- 2. Les commissions travaillent à la prévision, la mise en œuvre et leur évaluation des actions à mener par la ligue en accord avec le projet voté en 2017.
- 3. Les commissions présentent au Comité Directeur leur travail sans qu'aucune démarche ne soit encore engagée.
- 4. Le Comité Directeur avise et décide de la suite à donner aux propositions des commissions après les nécessaires connaissances des données comptables et juridiques des actions proposées
- 5. Les actions sont votées par le Comité Directeur dans la forme décidée ensemble, la gestion de l'action reste dévolue à la commission.

POUR LE BUREAU:

- 1. Il gère les affaires courantes.
- 2. Toutes les décisions importantes seront annoncées par mail ou autres moyens de communication
- 3. Sans réactions dans un délai de deux jours la décision sera actée.
- 4. Ce fonctionnement ne gêne en rien l'activité du bureau.

Ce fonctionnement est accepté de tous. Nous élaborerons ces démarches soit en contrat moral.

3. Affaires courantes.

a. Les votes proposés en AG.

Les votes sont mis sur Doodle et les bugs sont corrigés. Les réponses arrivent et se terminent.

b. Le site de la Ligue

Cf. Point 1.

- c. Suivi du projet de ligue.
- Le maillage territorial: Le fait que nous n'ayons plus de salarié technique nous oblige à rester vigilant quant aux différents projets qui pourraient survenir sur notre région. Il est donc important que nous soyons à l'écoute des différents clubs, réseaux des comités territoriaux ... Les projets seront suivis et renvoyer sur le service FFME ou sur un cadre technique, nous allons donc solliciter François Léonardon sur ce point. Le maillage à 30km nous semble désuet, et incoherent avec la nouvelle zone geographique. Nous préférons accompagner de réels projets issus d'une volonté locale comme les créations d'emplois et l'organisation d'événements d'ampleur sur plusieurs salles ou clubs.
- L'accompagnement des jeunes en compétition sera affiné grâce notamment à l'Equipe Jeune Régionale qu'il faut encouragée et renforcée en s'appuyant sur les professionnels qualifiés du territoires.
- La réalisation de calendriers lisibles est nécessaire. Il sera donc édité plusieurs calendriers : un global et un par thème (formation, compétition, compétition promotionnelle, stage des clubs ...) A cette fin nous demanderons aux clubs sur quoi et quand ils souhaitent s'engager et le mot est juste, il s'agit bien d'un engagement.
- Le suivi des falaises est dévolu aux CT, mais la Ligue reste vigilante sur la bonne tenue des sites et des conventions. Nous listons et analysons les différents sites naturels, référençons lesquelles sont conventionnés, nous evoquons brievement le travail impresionant realisé sur mortain par le cr avant la fusion. Ils s'averent que les principaux sites sont gérés de facon efficace et securisés par les ct et clubs alentours.
- Le mot de Tom Durel sur le haut niveau doit être envoyé aux clubs.
- d. Le salarié technique de la Ligue ne sera pas remplacé dans un premier temps. Nous préférons nous appuyer sur les encadrants locaux des clubs et indépendants. Une convention sera rédigée pour mettre tous les intervenants sur les mêmes bases. Cette convention sera revue par Isabelle Coco et Olivier Mammeri.
- e. Nous souhaitons qu'il y ait une convention bénévole, notamment réglant les dispositions relatives aux frais, nous évoquons des frais de déplacement maximum 100km/j maxdxswqq "dfr, de restauration et d'hébergement et laissons le groupe de travail concernés sur le sujet.
- f. La Carte Bancaire de la Ligue ne doit pas circuler de formateur en formateur pour des raisons évidentes de sécurité. Nous allons étudier avec la banque le moyen de faire une avance sur compte pour les besoins financier en formation par exemple.
- g. Le Chrono vitesse : Comme il l'avait annoncé le CT14 propose de faire une avance de trésorerie afin d'acquérir un chrono pour les compétitions de vitesse, mais ce chrono peut aussi servir sur d'autres compétitions type bloc par exemple. Ce sera bien un achat de la ligue et pas en commun pour éviter

4. Questions diverses...

- Réunion des CT avec la ligue : 3 dates de proposées : 20/04 ; 21/04 ou 19/05.
- Entretien annuel avec Frédérique Haté : Olivier M et Xavier Y s'en occupent.
- Les représentants à l'AG FFME de Nantes seront François Lemarié et Isabelle Coco.

9.66

Fin de la réunion : 23h00.

Ligue de Normandie de la Montagne et de l'Escalade - CODIR du 20/03/2018